

PROGRAMME

« DIPLOME D'ETAT ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL - DEAES »

Durée	567 heures de formation en centre et 840 heures en entreprise Amplitude de formation : de 10 à 14 mois	Dates / Lieu	<ul style="list-style-type: none"> • A partir d'avril 2022 : Nantes, St Nazaire, Angers, Chemillé, Le Mans et La Roche sur Yon • A partir d'août 2022 : Nantes, St Nazaire, Angers, Chemillé, Laval, Le Mans et La Roche sur Yon
Public	<ul style="list-style-type: none"> • Demandeurs d'emploi • Personnes en reconversion professionnelle • Salariés dans le cadre du CPF de transition ou plan de formation • Salariés dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'un contrat d'apprentissage 		
Nombre de participants	Formation 10 mois : entre 20 et 80 Formation 14 mois : entre 10 et 30	Tarifs	Entre 11€ et 14.25€ / heure selon le statut et la durée
Accessibilité handicap	Le CEFRAS demande à être informé sur les situations de handicap des stagiaires afin d'adapter les modalités pédagogiques aux objectifs de la formation et de prendre en compte les moyens de compensation du handicap. Tous nos sites ont un accès handicap.		
Prérequis	Satisfaire aux épreuves d'admission Pour les personnes ayant un contrat en alternance (contrat de professionnalisation/apprentissage) : entretien de positionnement.		
Moyens d'encadrement pédagogique et technique	Intervenant(s)	Professionnels du secteur spécialisés dans les domaines enseignés (Médecins, infirmiers, ergothérapeutes, psychomotriciens, psychologues, diététiciens, éducateurs spécialisés...)	
	Responsables du projet de formation	<p>Formation 14 mois :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nantes : Camille JEHANNE – 02.51.86.69.13 • St Nazaire : Marie BOETTI – 02.51.16.01.39 • Angers : Stéphanie BREHERET – 02.41.20.59.99 • Chemillé : Manuella AVRIL – 02.41.30.99.20 • Laval : pas d'entrée en formation • Le Mans : Fabien COUASNON - 02.43.72.49.59 • La Roche sur Yon : Céline DUBOIS – 02.51.47.71.37 <p>Formation 10 mois :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nantes : Marielle ANGLA – 02.51.86.69.12 • St Nazaire : Marie BOETTI – 02.51.16.01.39 • Angers : Stéphanie BREHERET – 02.41.20.59.99 • Chemillé : Manuella AVRIL – 02.41.30.99.20 • Laval : Sylvère LOISON – 02.43.64.16.87 • Le Mans : Fabien COUASNON - 02.43.72.49.59 • La Roche sur Yon : Céline DUBOIS – 02.51.47.71.37 	

	<p style="text-align: center;">Contacts administratifs</p>	<p>Formation 14 mois :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Nantes</i> : Nathalie RAVERDEAU – 02.51.86.24.13 • <i>St Nazaire</i> : Fanny FLEURY – 02.51.16.01.39 • <i>Angers</i> : Solène LE FLOHIC – 02.41.20.59.93 • <i>Chemillé</i> : Aurélie DEFOIS – 02.41.30.57.09 • <i>Laval</i> : pas d'entrée en formation • <i>Le Mans</i> : Sabrina CATTANEO - 02.43.72.97.22 • <i>La Roche sur Yon</i> : Florence NAULET-BAGEOT - 02.51.47.71.98 <p>Formation 10 mois :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Nantes</i> : Nathalie RAVERDEAU – 02.51.86.24.13 • <i>St Nazaire</i> : Fanny FLEURY – 02.51.16.01.39 • <i>Angers</i> : Louana BROUSSON – 02.41.20.59.90 • <i>Chemillé</i> : Aurélie DEFOIS – 02.41.30.57.09 • <i>Laval</i> : Julie LIVET - 02.43.72.97.22 • <i>Le Mans</i> : Sabrina CATTANEO - 02.43.72.97.22 • <i>La Roche sur Yon</i> : Florence NAULET-BAGEOT - 02.51.47.71.98
<p style="text-align: center;">Débouchés</p>	<p>Formation de professionnels à l'accompagnement des enfants, des adultes ou des personnes âgées dont la situation nécessite une aide ponctuelle ou quotidienne.</p> <p>Métiers : Accompagnant éducatif et social</p> <p>Les AES peuvent ensuite évoluer en devenant aide-soignant, auxiliaire de puériculture, assistant de vie aux familles, moniteur éducateur, technicien de l'intervention sociale et familiale</p>	
<p style="text-align: center;">Finalités de la formation</p>	<p>Pour obtenir le Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social, les 5 Blocs de Compétences doivent être validés.</p> <p>Le DE AES est un diplôme de niveau 3, délivré par la DREETS.</p>	
<p style="text-align: center;">Objectifs pédagogiques</p>	<p>A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ D'apporter une réponse adaptée à la personne accompagnée par l'acquisition ou l'approfondissement de connaissances théoriques et pratiques. ➔ D'appréhender les besoins et désirs des usagers en personnalisant l'accompagnement, en cohérence avec le projet de la personne, ➔ D'instaurer une relation d'aide et de confiance avec les personnes accompagnées, ➔ De travailler en équipe pluridisciplinaire et de contribuer à la mise en œuvre du projet d'accompagnement personnalisé ➔ De questionner leur pratique professionnelle. 	
<p style="text-align: center;">Moyens et méthodes pédagogiques techniques et humains</p>	<p>Apports théoriques s'appuyant sur des méthodes actives au sens où il s'agira de trouver des méthodes d'appropriation des connaissances qui mobilisent l'apprenant en tant qu'acteur et pas seulement en tant que destinataire.</p> <p>Le CEFRAS conçoit la formation AES comme un espace de rencontre, d'échange et d'ouverture entre des professionnels exerçant différents métiers et se destinant à occuper cette même fonction.</p> <p>La démarche mise en œuvre dans les groupes de formation est une démarche participative et collective. Elle entend clairement prendre appui sur la parole et les témoignages vécus des participants, sur leurs réflexions et leurs interrogations.</p>	

	<p>Lors des formations en présentiel, le formateur a à disposition tout le matériel de formation nécessaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ Salles adaptées : ergonomie, cuisine pédagogique ➔ Ordinateurs portables ➔ Vidéoprojecteurs ➔ Connexion internet ➔ Supports papiers ➔ Bibliothèque <p>La formation est dispensée par des personnes disposant des compétences techniques, professionnelles pratiques ou théoriques en rapport avec la thématique dispensée et qui ont des capacités de transmettre leurs connaissances. Des temps de formation en EAD sont également proposés.</p>				
<p>Programme pédagogique</p>	<p>La formation AES se compose de 5 Blocs de compétences, d'une durée totale de 567 heures. Le volume horaire par domaine se compose comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ Bloc 1 - Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne (112h) ➔ Bloc 2 - Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité (91h) ➔ Bloc 3 - Accompagnement de la vie sociale et relationnelle de la personne (105h) ➔ Bloc 4 - Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention (147h) ➔ Bloc 5 – Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne (91h) ➔ Gestes et soins d'urgences (21h) 				
<p>Modalités d'évaluation des acquis</p>	<p>Un suivi tout au long de la formation Évaluations continues et en fin de formation</p>				
<p>Taux de réussite aux examens (Année 2021)</p>	<p>Nantes : 98% (Sur 45 pers présentées)</p> <p>St Nazaire : 88% (Sur 32 pers présentées)</p> <p>Angers : 97% (Sur 31 pers présentées)</p> <p>Chemillé : 100% (Sur 25 pers présentées)</p> <p>Laval : 100% (Sur 18 pers présentées)</p> <p>Le Mans : 97% (Sur 45 pers présentées)</p> <p>La Roche/Y : 100% (Sur 28 pers présentées)</p>	<p>Taux de satisfaction (Année 2021)</p>	<p>Nantes : 79% (Sur 19 répondants)</p> <p>St Nazaire : 79% (Sur 19 répondants)</p> <p>Angers : 93% (Sur 14 répondants)</p> <p>Chemillé : 89% (Sur 18 répondants)</p> <p>Laval : 100% (Sur 10 répondants)</p> <p>Le Mans : 100% (Sur 39 répondants)</p> <p>La Roche/Y : 100% (Sur 28 répondants)</p>	<p>Taux d'abandon en cours de formation (Année 2021)</p>	<p>Nantes : 10% (Sur 50 pers formées)</p> <p>St Nazaire : 9% (Sur 35 pers formées)</p> <p>Angers : 9% (Sur 34 pers formées)</p> <p>Chemillé : 14% (Sur 29 pers formées)</p> <p>Laval : 10% (Sur 20 pers formées)</p> <p>Le Mans : 9% (Sur 70 pers formées)</p> <p>La Roche/Y : 18% (Sur 34 pers formées)</p>

Le CFA CEFRAS informera de la mise à disposition de ces indicateurs sur le site de diffusion <https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>.